CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E53241** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/1995

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/05/2013

Capital : 80 000

Raison sociale : CONSTRUCTION RHONE ALPES

486 RUE ANTOINE PRIMAT
42000 SAINT-ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 95 B 248

Siret : 400 681 904 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8202947

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-120320

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-120320

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 77 37 48 51 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
ZADRA ALBAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@cra42.fr

Effectif moyen : 46 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 10 413 511 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	46	21/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/09/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.